

# Réunion Coordonnateurs – trices des Unités d'Enseignement d'ESMS

Jeudi 02 février 2023, 9H30

Mantes La jolie Nouveau collège



# Présentation du Pôle inclusif 78

- Madame DÉCULTOT Stéphanie
- Madame SÉVELY-MONTES Eugénie
- Madame SIDERSKY Laurence

Inspectrices de l'Éducation Nationale Pôle inclusif 78

# ORGANISATION DU POLE INCLUSIF 78 2022/2023

IEN	Dossiers spécifiques départementaux	Secteur géographique	Dossiers partagés (par secteur géographique)
Laurence SIDERSKY	EGPA (Accompagnement) CDOEA (affectations) CASNAV ENSEIGNEMENT PENITENTIAIRE Accompagnement des RASED POLE RESSOURCES	Bassin de St Germain Bassin de Poissy-Sartrouville	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ PPCR</li> <li>✓ INSPE (CAPPEI et Formations)</li> <li>✓ Carte scolaire</li> <li>✓ Accompagnement des PIAL</li> <li>✓ Déploiement du LPI</li> </ul>
Eugénie SÉVELY-MONTES	MDPH ARS ULIS 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> Degrés (Affectations) AESH (Formation) ERSH MPA	Bassin de Plaisir-Versailles Bassin de St Quentin en Yvelines	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situations complexes d'élèves</li> <li>✓ EHP</li> <li>✓ Conventions en lien avec le SDEI</li> <li>✓ Elèves allophones, EFIV</li> <li>✓ PAT</li> <li>✓ ERPD</li> </ul>
Stéphanie DÉCULTOT	Etablissements et Services médico-sociaux UEMA UEEA ULIS 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> Degrés (Accompagnement pédagogique) APADHE	Bassin du Mantois-Les Mureaux Bassin de Rambouillet	<ul style="list-style-type: none"> <li>– EPAE Equipe pluridisciplinaire d'appui aux écoles</li> <li>– ERTSA Equipe Ressource Troubles du Spectre Autistique</li> </ul>

# LE PÔLE INCLUSIF 78

## Accompagnement des enseignants et des élèves dans un maillage territorial

**Laurence SIDERSKY**

IEN Bassins Poissy-Sartrouville et  
St Germain-en-Laye

Assistante: **Fatima BENAMAR**  
[ce.07801943n@ac-versailles.fr](mailto:ce.07801943n@ac-versailles.fr)

**Stéphanie DÉCULTOT**

IEN Bassins Mantes-Les Mureaux et  
Rambouillet

Assistante: **Delphine BARRET**  
[ce.0783699x@ac-versailles.fr](mailto:ce.0783699x@ac-versailles.fr)

**Eugénie SÉVELY**

IEN Bassins Plaisir-Versailles et  
St Quentin-en-Yvelines

Assistante: **Delphine BARRET**  
[ce.0783699x@ac-versailles.fr](mailto:ce.0783699x@ac-versailles.fr)

### CPC

Poissy/Sartrouville  
**Clary RÉSIMONT**

[clary.resimont@ac-versailles.fr](mailto:clary.resimont@ac-versailles.fr)

St Germain-en-Laye  
**Chrystèle TARAVELLA**

[chrystele.taravella@ac-versailles.fr](mailto:chrystele.taravella@ac-versailles.fr)

Mantes  
**Corinne HALLÉGOT**

[corinne.hallegot@ac-versailles.fr](mailto:corinne.hallegot@ac-versailles.fr)

Les Mureaux  
**Hélène ALFIER**

[helene.alfier@ac-versailles.fr](mailto:helene.alfier@ac-versailles.fr)

Rambouillet  
**Marie SARDINHA**

[msardinha@ac-versailles.fr](mailto:msardinha@ac-versailles.fr)

Plaisir - Versailles  
**Maud VAPPEREAU**

[maud.vappereau@ac-versailles.fr](mailto:maud.vappereau@ac-versailles.fr)

St-Quentin-en-Yvelines  
**Blandine DELMARRE**

[blandine.delmarre@ac-versailles.fr](mailto:blandine.delmarre@ac-versailles.fr)

CASNAV 1 D

**Agnès BOURDONNEAU**  
[Agnès.Bourdonneau@ac-versailles.fr](mailto:Agnès.Bourdonneau@ac-versailles.fr)

CASNAV 2 D

**Clara WACHTER**  
[Marie-Clara.Wachter@ac-versailles.fr](mailto:Marie-Clara.Wachter@ac-versailles.fr)

NUMERIQUE

**Jean-Charles SCEMAMA**  
[J-Charles.Scemama@ac-versailles.fr](mailto:J-Charles.Scemama@ac-versailles.fr)

Poissy-Sartrouville et  
St Germain

**Frédérique WAGNER**  
[cpc3ash1@ac-versailles.fr](mailto:cpc3ash1@ac-versailles.fr)

Mantes-Les Mureaux et  
Plaisir-Versailles

**Laurence BORIE**  
[cpc1ash1@ac-versailles.fr](mailto:cpc1ash1@ac-versailles.fr)

Rambouillet  
St-Quentin-en-Yvelines

**Sophie LAMBRON**  
[cpc2ash1@ac-versailles.fr](mailto:cpc2ash1@ac-versailles.fr)

### ÉQUIPES RESSOURCES

#### Equipe Ressource TSA : ER TSA

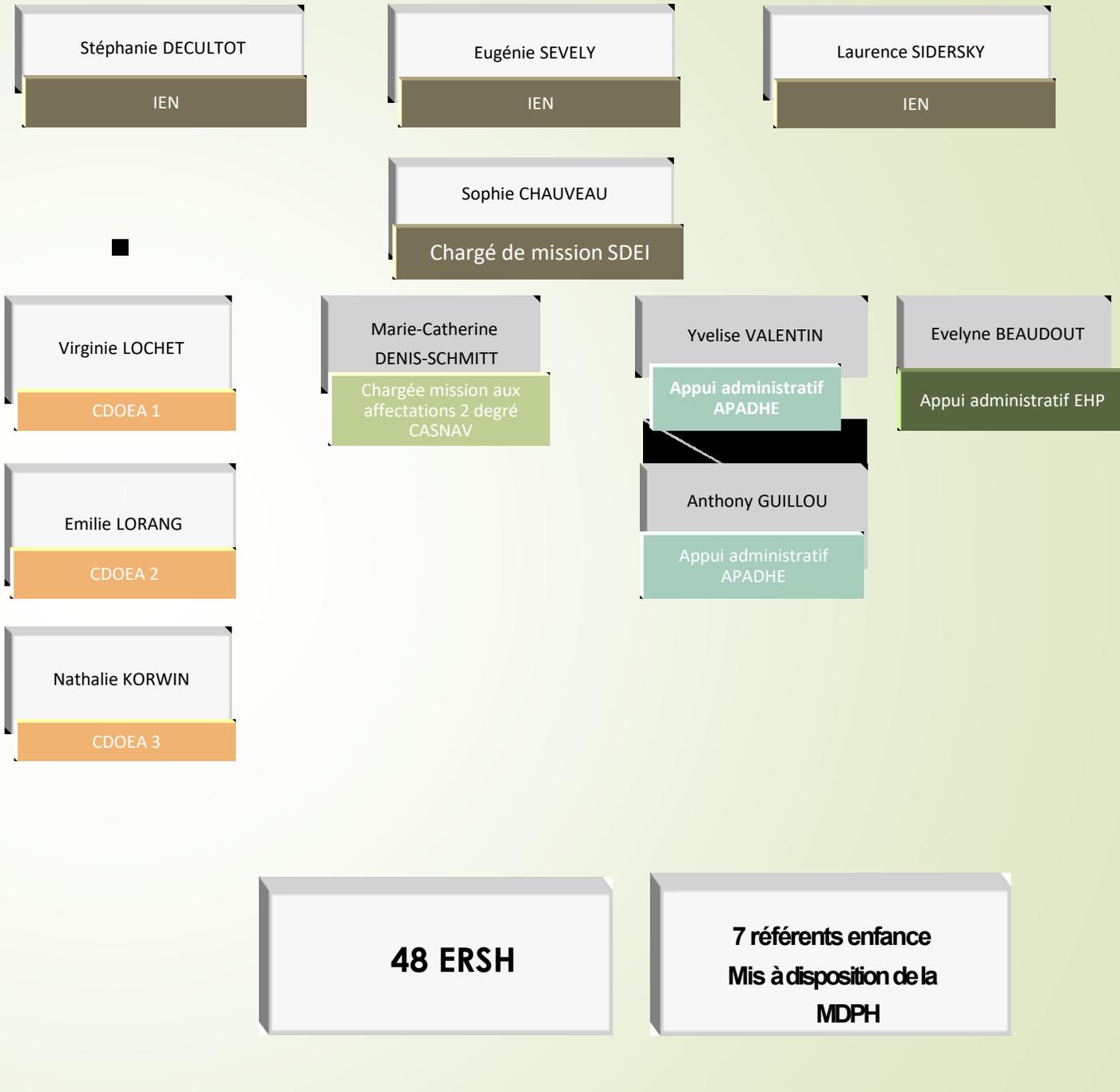
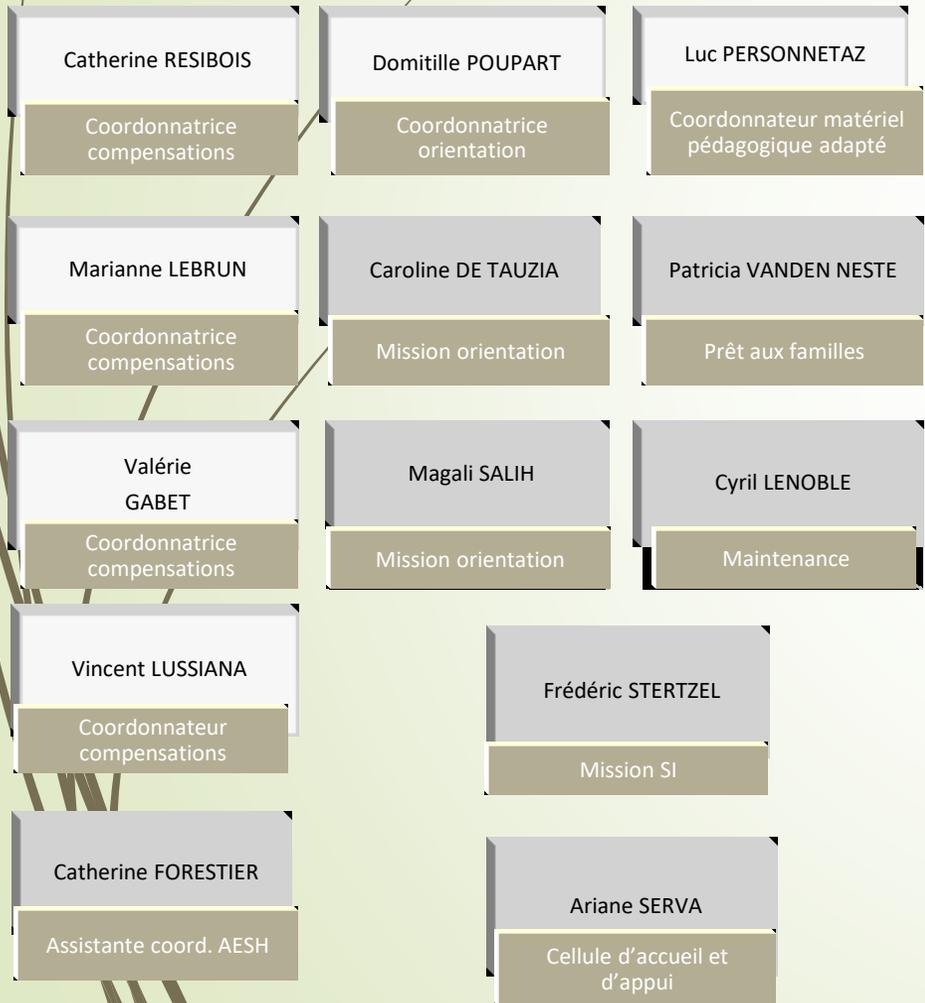
**Thibaut PIALAT** : PE  
**Maureen BRADY** : PSYEN EDA

#### Equipe Pluridisciplinaire d'Appui aux Ecoles : EPAE

**Magali PETIT** : PSYEN EDA  
**Christine VARY** : Aide pédagogique  
**Christine ANDRIES** : Aide relationnelle  
**Patricia SAMPEREZ** : Psychomotricienne  
**Pascale CHARPENTIER** : Educatrice de jeunes enfants  
**Amina KHARROUBI** : Educatrice spécialisée  
**Olivier BLIN**: Titulaire remplaçant EPAE

# Service départemental de l'école inclusive : SDEI

Parcours de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers





PPS

➤ Madame GAUDICHE Isabelle

Coordonnatrice Enfance  
Direction de l'autonomie-Maison départementale de l'autonomie  
Yvelines



# Enquête 32

➤ Monsieur STERTZEL Frédéric

Chargé de mission SI Pôle inclusif 78



# Enquête 32 pas à pas

*Comment utiliser le fichier EXCEL  
.CSV pour renseigner l'enquête 32.*

# Quelques éléments

DEPP : DIRECTION DE L'EVALUATION DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

La DEPP recueille des informations sur les élèves en situation de handicap suivant trois grands processus : photographie annuelle des élèves en situation de handicap, suivi de panels d'élèves en situation de handicap et suivi d'un panel d'élèves artistes.

La DEPP mène chaque année une enquête sur les élèves en situation de handicap qui décrit leurs différents modes de scolarisation. Il s'agit des enquêtes sur les élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (enquêtes n°3 et 12) et dans les établissements médico-sociaux (enquête 32).

# Lien vers la plateforme des enquêtes et indications

- ✓ Pour vous connecter à la plateforme de l'enquêtes 32, utilisez le lien ci-dessous.

<https://dep.adc.education.fr/msx/>

- ✓ Les dates d'encadrement de l'enquête 32

Date de préparation de l'enquête par les Dsden:	<b>5 décembre 2022 au 12 décembre 2022</b>
Date de début de saisie de l'enquête	<b>12 décembre 2022</b>
Date de fin de saisie	<b>31 mars 2023 / avril 2023</b>

- ✓ La date d'observation de l'enquête 32

Date d'observation	<b>14 octobre 2022</b>
--------------------	------------------------

- ✓ L'assistance technique

Correspondant à la DSDEN des Yvelines :

Frédéric Stertzel [frederic.stertzel@ac-versailles.fr](mailto:frederic.stertzel@ac-versailles.fr) ☎ : 01 39 23 61 94

Correspondant ministériel :

[msx@education.gouv.fr](mailto:msx@education.gouv.fr)

# Champs des enquêtes : élèves recensés

- ✓ tous les enfants, adolescents ou jeunes adultes malades ou en situation de handicap (nés entre 1992 et 2020) qui sont accueillis et scolarisés dans l'unité d'enseignement de votre établissement et/ou dans une autre structure (Education nationale, enseignement agricole, CFA ou autre)
- ✓ les enfants âgés de 3 à 16 ans (nés entre 2006 et 2019) accueillis dans votre établissement et qui ne sont pas scolarisés et ceci, quelle qu'en soit la raison (état de santé de l'enfant, absence d'enseignant au sein de l'établissement, etc.)
- ✓ Les jeunes scolarisés en milieu ordinaire et qui bénéficient d'un suivi par un service d'éducation spéciale (SESSAD, etc.) dépendant de votre établissement ne font pas partie du champ de l'enquête. Toutefois, depuis la rentrée de septembre 2016, entrent dans le champ de l'enquête les élèves bénéficiant de temps de scolarisation uniquement via les unités d'enseignement adossées à un SESSAD (par exemple, les élèves des UEMA (Unités d'enseignement maternelle autisme)).

Nota bene : Depuis l'année scolaire 2021-2022, les unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) relèvent de l'enseignement ordinaire et sont donc recensées dans l'enquête n° 3 et non plus dans l'enquête n° 32.

## Dernière étape de saisie de l'enquête 32 : Le panel

Depuis la rentrée 2013, la DEPP suit un panel d'environ 12 800 élèves en situation de handicap, nés en 2001 et en 2005. Ils seront suivis pendant plusieurs années, y compris après la fin de leur scolarité. L'objectif est de décrire de manière détaillée les parcours des élèves en fonction de leur(s) trouble(s) et de les expliquer.

De plus, en 2019-2020, la DEPP a démarré un suivi statistique d'une cohorte et a recruté les élèves qui étaient scolarisés en UEMA au cours de l'année scolaire 2019-2020.

L'actualisation de la situation de l'ensemble des panélistes ainsi que des élèves inclus dans le suivi statistique de la cohorte UEMA 2019-2020 s'effectue dans l'application à partir de l'onglet « **Panel** ». Cette opération peut se faire en même temps que la saisie de l'enquête n° 32 ou à la fin de celle-ci.

La DEPP attire votre attention sur la nécessité de remplir les informations relatives aux panélistes et aux élèves inclus dans le suivi statistique de la cohorte UEMA 2019-2020 avec le plus grand soin. Seule la description du parcours scolaire de ces élèves, année après année, permettra de mesurer l'efficacité et l'équité des mesures mises en œuvre pour compenser leur handicap tout au long de leur parcours scolaire.



# EPS et JO 2024

- ALFIER Hélène
- DELMARRE Blandine
- TARAVELLA Chrystelle

Conseillères pédagogiques Pôle inclusif 78

# L'EPS en ESMS





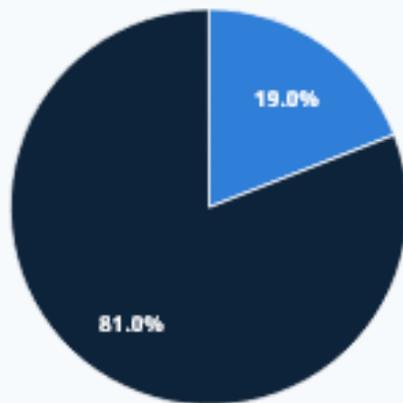
# Activité physique quotidienne

[Retour sur le sondage](#)

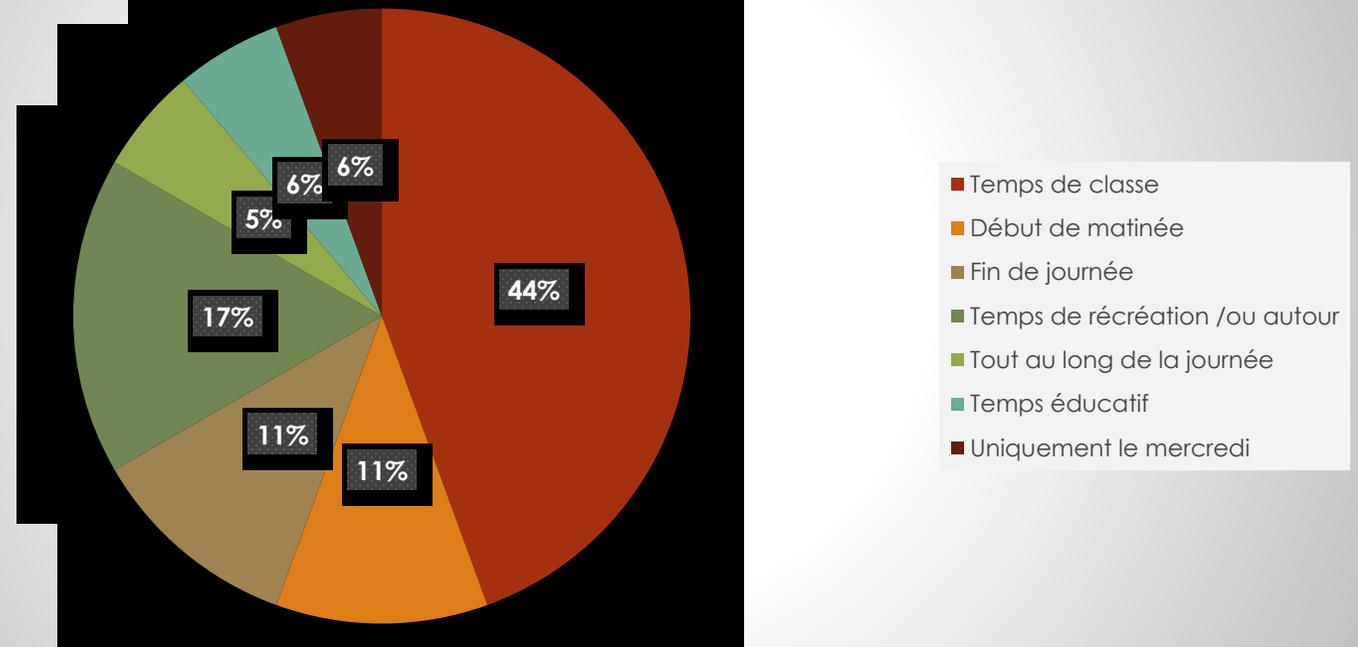
# Temps dédié aux activités physiques

**1/ Les 30 minutes d'APQ, préconisées par le Ministère de l'Education Nationale, sont-elles réalisées au sein de votre établissement?**

[Chart options »](#)



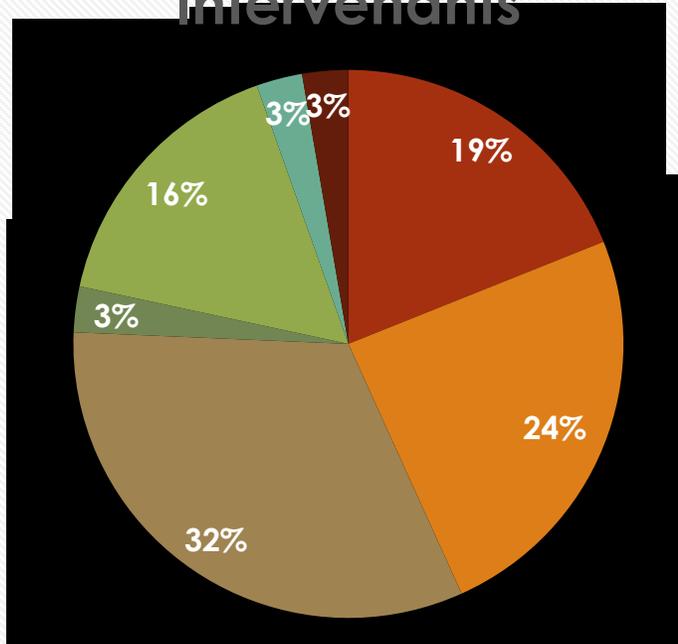
## Créneaux dédiés à la pratique



19% des unités ont mis en place les 30 min d'APQ

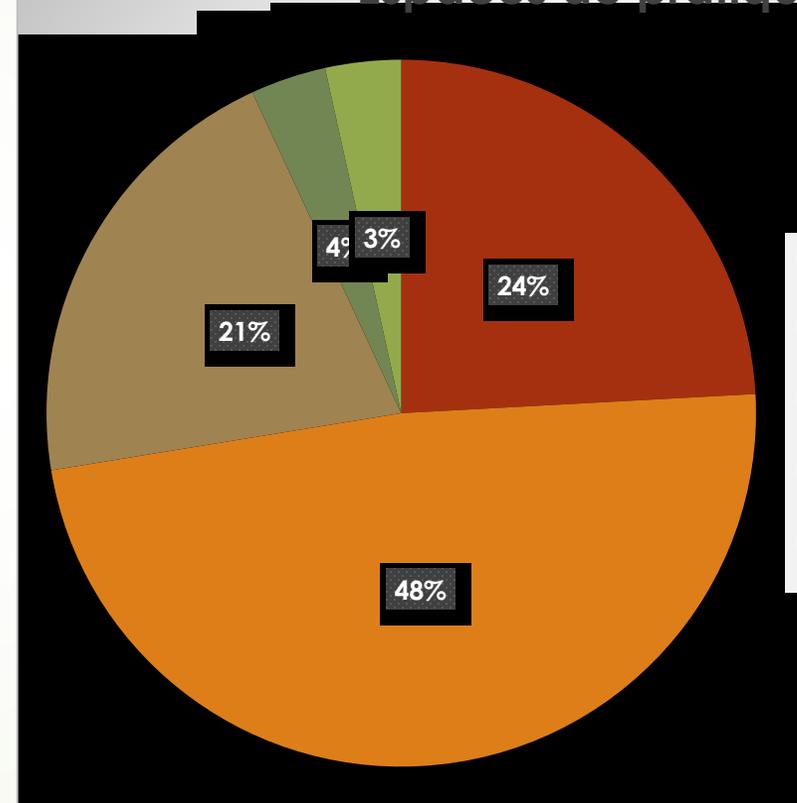
# Mise en œuvre

## Intervenants



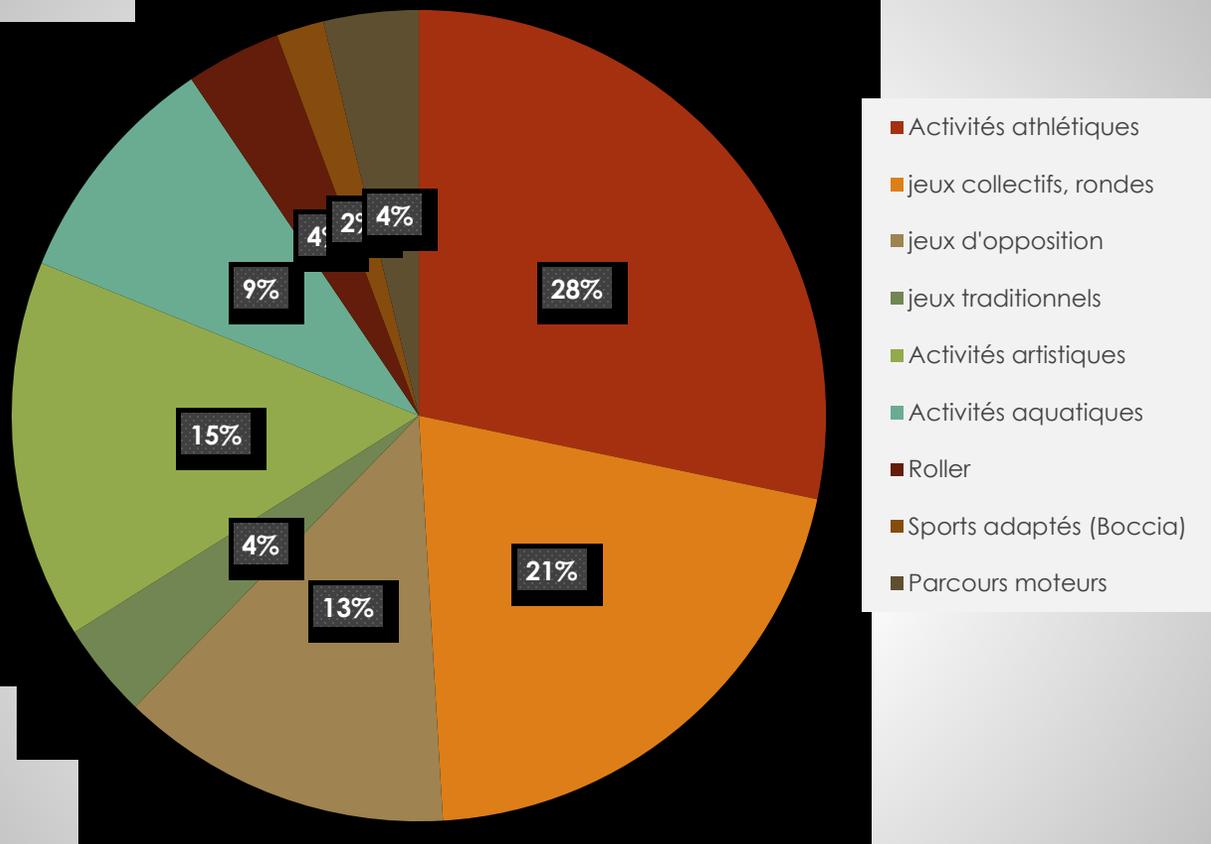
- Enseignants
- Psychomotricien
- Educateurs sportifs
- Professeur d'EPS
- Co-projet EN/ESMS
- UFOLEP
- Kinésithérapeutes

## Espaces de pratique

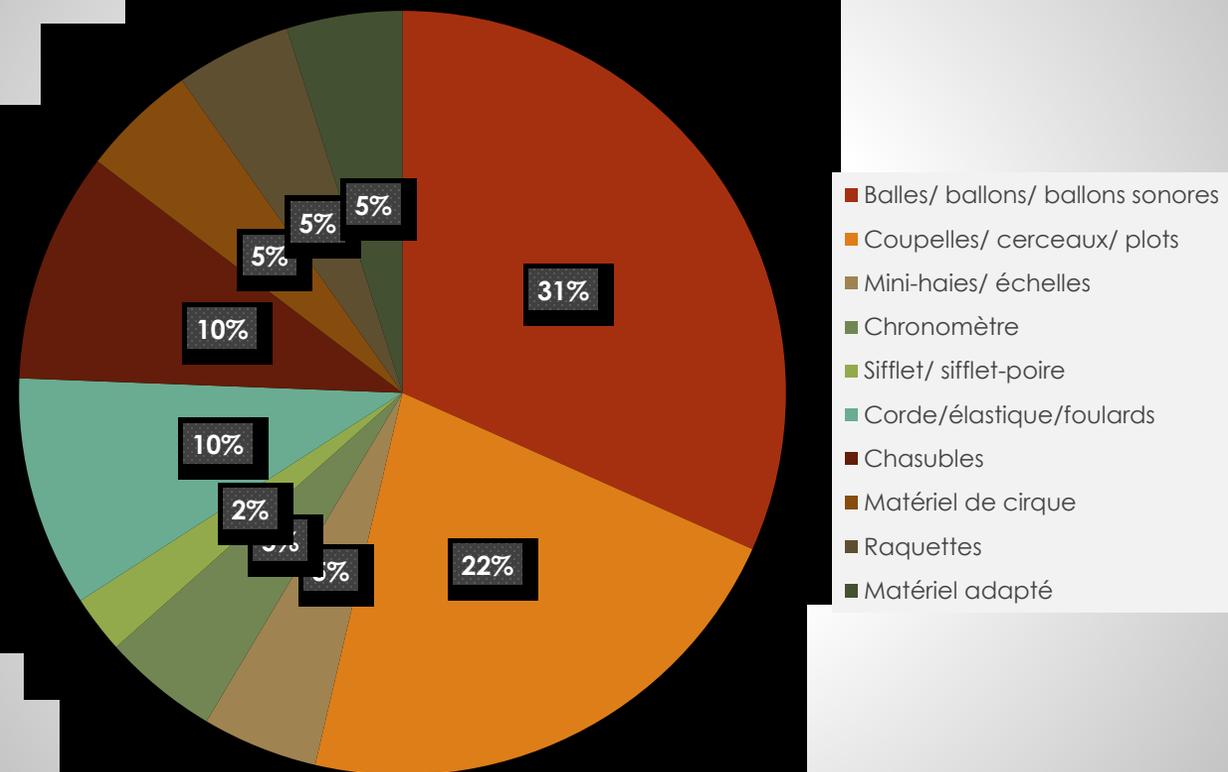


- Cour de récréation
- Dans une salle de l'établissement
- En dehors de l'établissement
- En classe
- Sous le préau

# Activités pratiquées et matériel utilisé



## Matériel utilisé



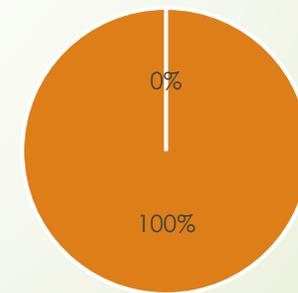
# Besoins

## Accès à des ressources APQ



■ OUI ■ NON

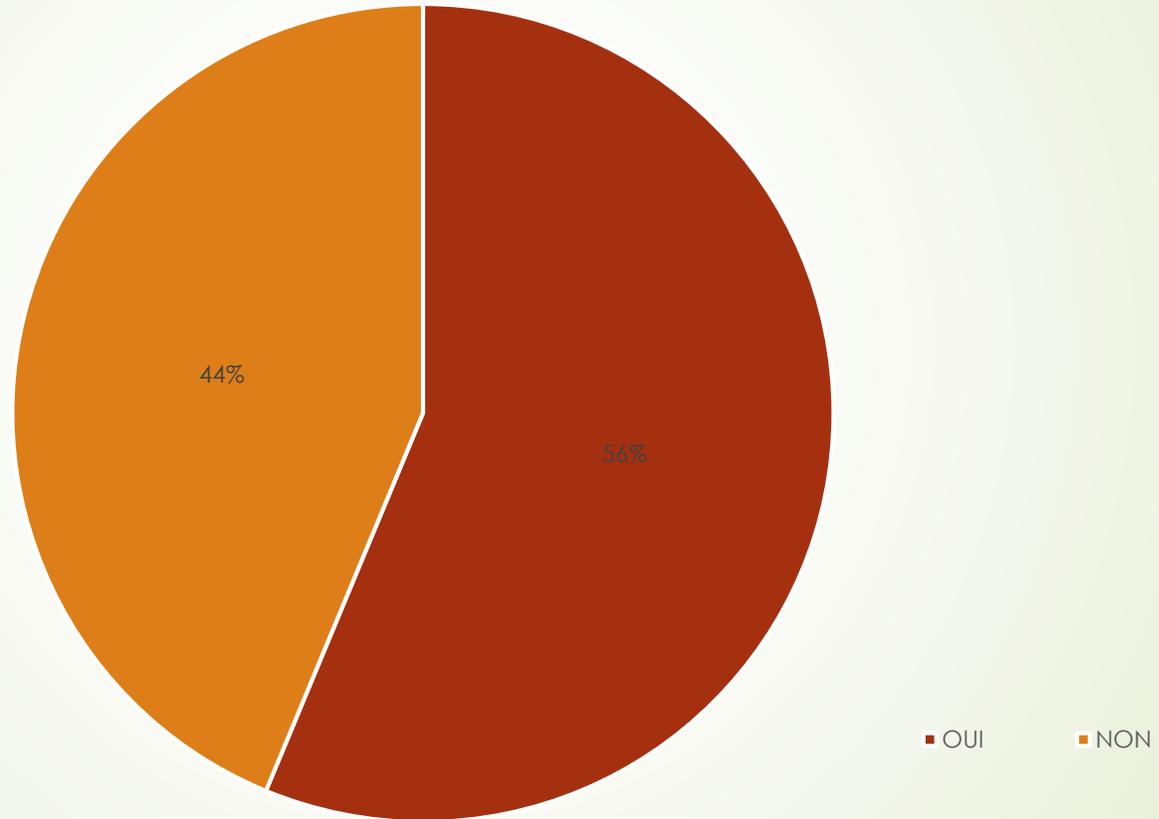
## Inscription sur démarche simplifiée



■ OUI ■ NON

# Démarche inclusive

## Projets avec des établissements scolaires





<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENE2220806N.htm>

Initiée par Paris 2024  
dans la perspective  
de l'Héritage des Jeux  
et lancée par le  
ministère de  
l'Education nationale  
et de la Jeunesse,

Etre en bonne  
santé et à  
l'aise dans son  
corps

Développer  
la  
confiance  
en soi

Lutter  
contre la  
sédentarité



# Comment?

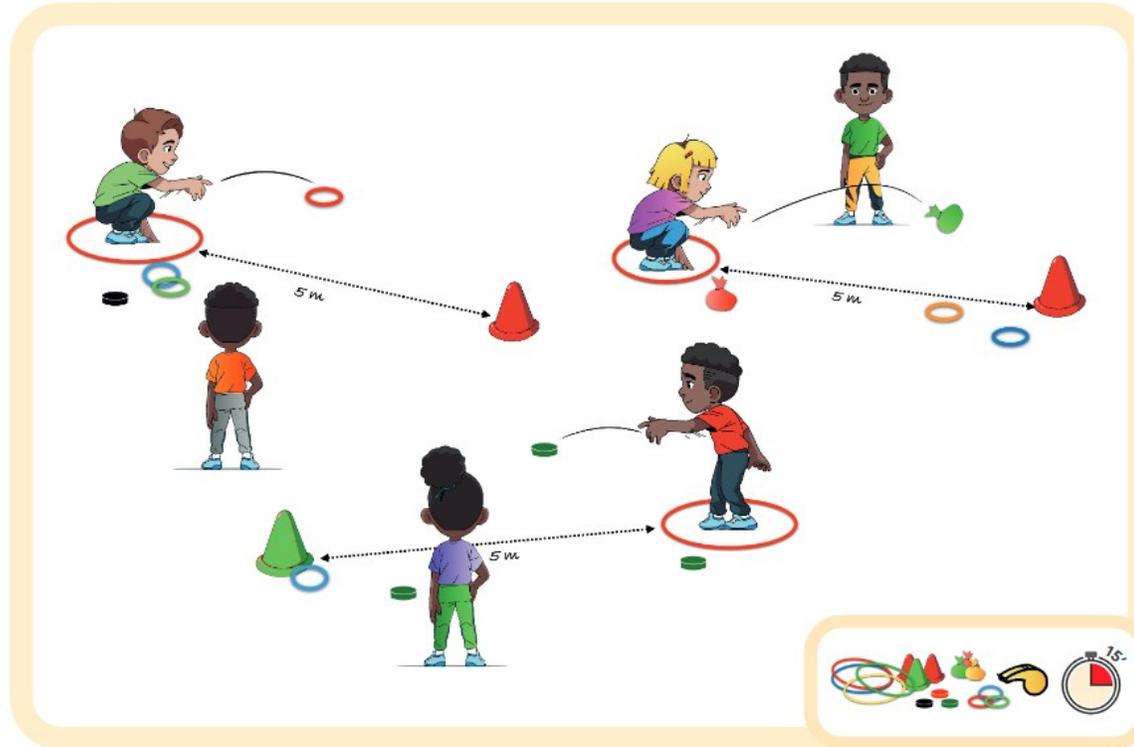
<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

- ▶ Distinct des 3 heures d'EPS
- ▶ Pas un temps d'enseignement
- ▶ Des pratiques ludiques
- ▶ Dans les espaces de l'école ou aux alentours (de la classe au jardin)
- ▶ Sur les moments les plus propices: fractionnés / temps scolaire ou périscolaires

<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>



## Le lancer-pétanque





LANCER  
1

# Le gagne-terrain



## Matériel

- 12 sacs de graines, ou 12 boules ou avions en papier
- Une craie
- Un sifflet
- Un chronomètre



## Préparation initiale

- Matérialiser le départ (zone de lancer) et l'arrivée (zone cible).
- Distance variable de 15 à 40 mètres.



## Consignes

- Par binôme : un lanceur et un observateur. L'observateur veille au point de chute du sac et à la position assise du lanceur.
- Dans la position « assis en tailleur », le lanceur lance le sac de graines, va se placer au point de chute, et s'assoit pour réaliser un autre lancer, jusqu'à atteindre l'extrémité du terrain ou la zone d'arrivée.



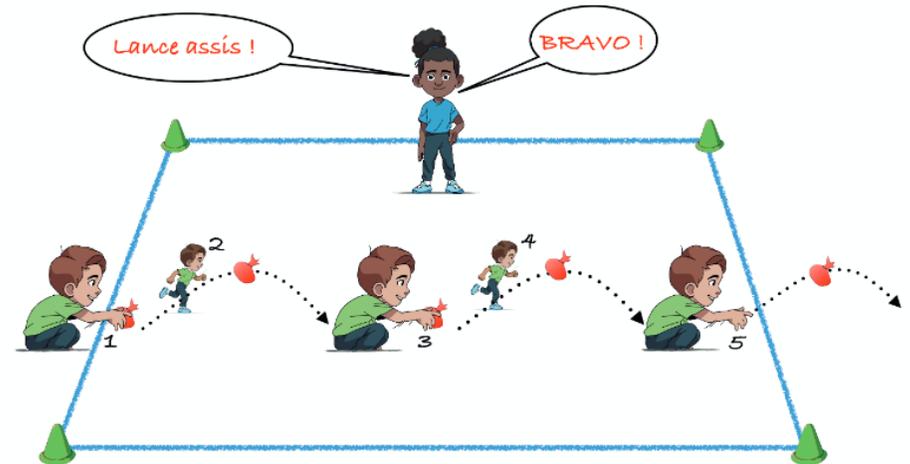
## Évolutions / Variables

- Inverser les rôles.
- Position debout du lanceur.
- Compter le nombre de fois que vous lancez pour traverser le terrain (25 m à 50 m) en effectuant le moins de lancers possible.
- Faire un ou plusieurs allers-retours dans la cour.
- Lancer avec précision en suivant au plus près un tracé au sol (sur une ligne ou dans un couloir de course).
- Lancer des boules de papier.
- Lancer des avions en papier.



LANCER  
1

# Le gagne-terrain



## #26 - LE JEU DES STATUES

**Objectif :** apprendre à maintenir une position.

**Spécificités par cycle :**

- o **Cycle 1 :** tenir 10, 15 puis 20 secondes.
- o **Cycle 2 :** tenir 10, 20, puis 30 secondes, yeux ouverts et yeux fermés.
- o **Cycle 3 :** tenir 30 puis 45 secondes, yeux ouverts et yeux fermés.

**Variantes possibles :**

- o **Espace :** varier l'espace de jeu.
- o **Temps :** varier les temps de posture.
- o **Joueurs :** seul, à deux, à plusieurs.
- o **Règles :** aller vers des mouvements de break Dance (Freeze), varier le nombre d'appuis (pied, main, fesse, tête, etc.).

**Croisement entre enseignements :**

- o **PEAC :** le Hip Hop à travers les arts, la statuaire.



**Temps : 30 secondes**

- Commencer en position droite
- Toucher dans l'ordre : la tête, les épaules, les genoux et les orteils
- Faire le tout rapidement



- Varier la vitesse d'exécution
- Faire l'ordre inverse ou le tout dans le désordre

## Jeux de marelle (C)

**Le carré de la lune**

**Nombre de joueurs :**

5 à 6 enfants maximum par marelle

**But :**

réussir le parcours

Cycles 2 et 3: avec un palet

**Matériel :**

9 palets par enfant

3	7	4
5	9	2
8	1	6
lune		

**Déroulement :**

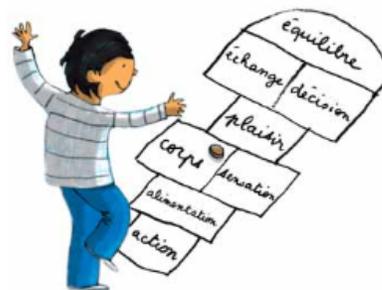
Chaque enfant saute à pieds joints dans les cases, dans l'ordre des numéros.

S'il réussit le parcours, il pose un jeton dans une case de son choix.

Cette case est interdite aux autres joueurs.

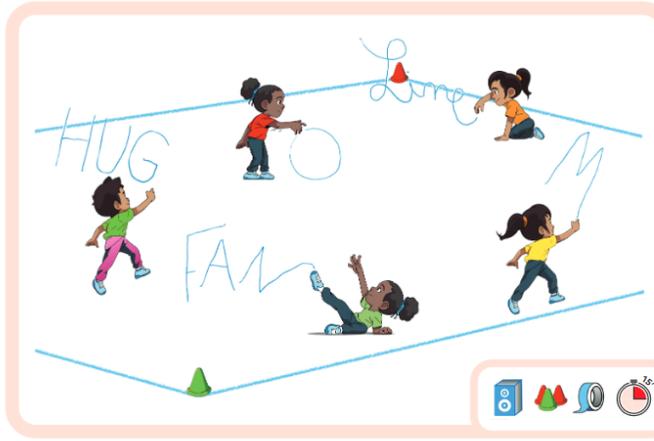
Le jeu s'arrête quand toutes les cases sont prises.

Le gagnant est celui qui a posé le plus de jetons dans les cases.



**DANSER**  
**1**

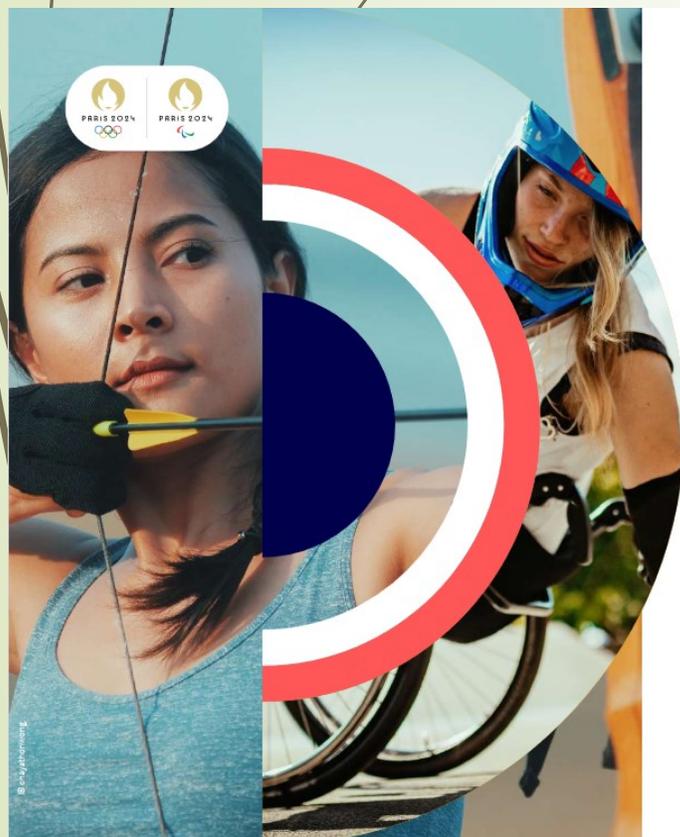
## Les lettres de mon prénom



<https://view.genial.ly/614c382c0442d00d51ea4973/interactive-content-30-dactivite-physique-quotidienne-78>



<https://generation.paris2024.org/ressources/guide-semaine-olympique-et-paralympique-2023>



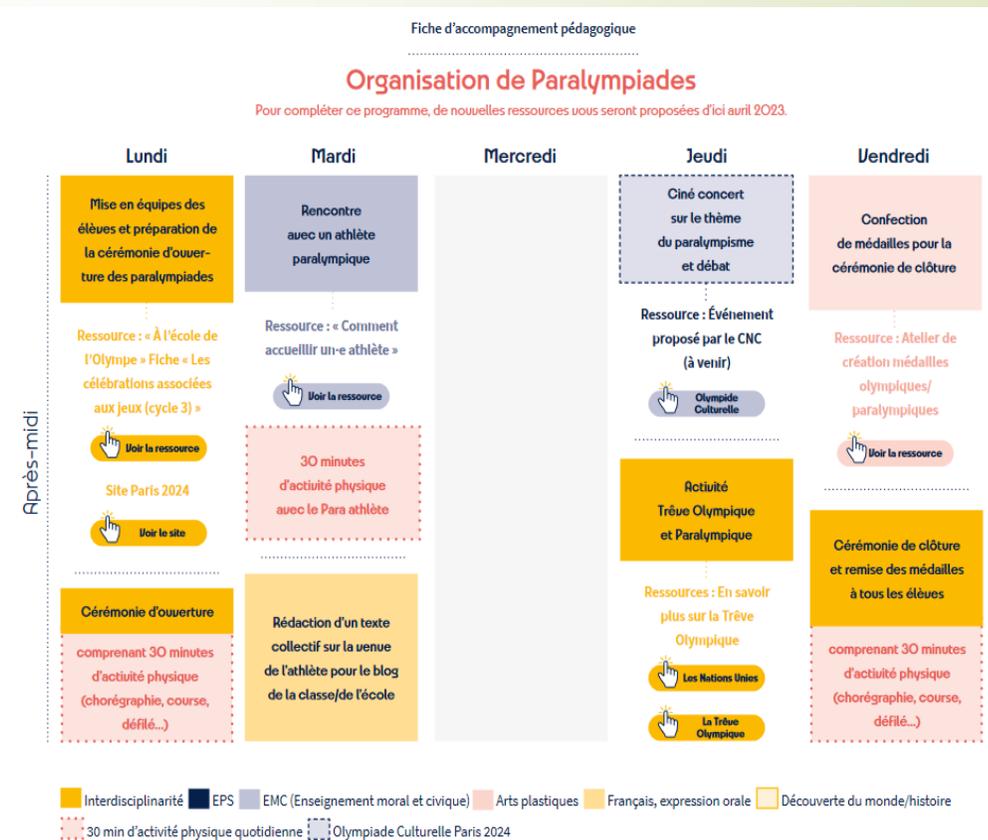
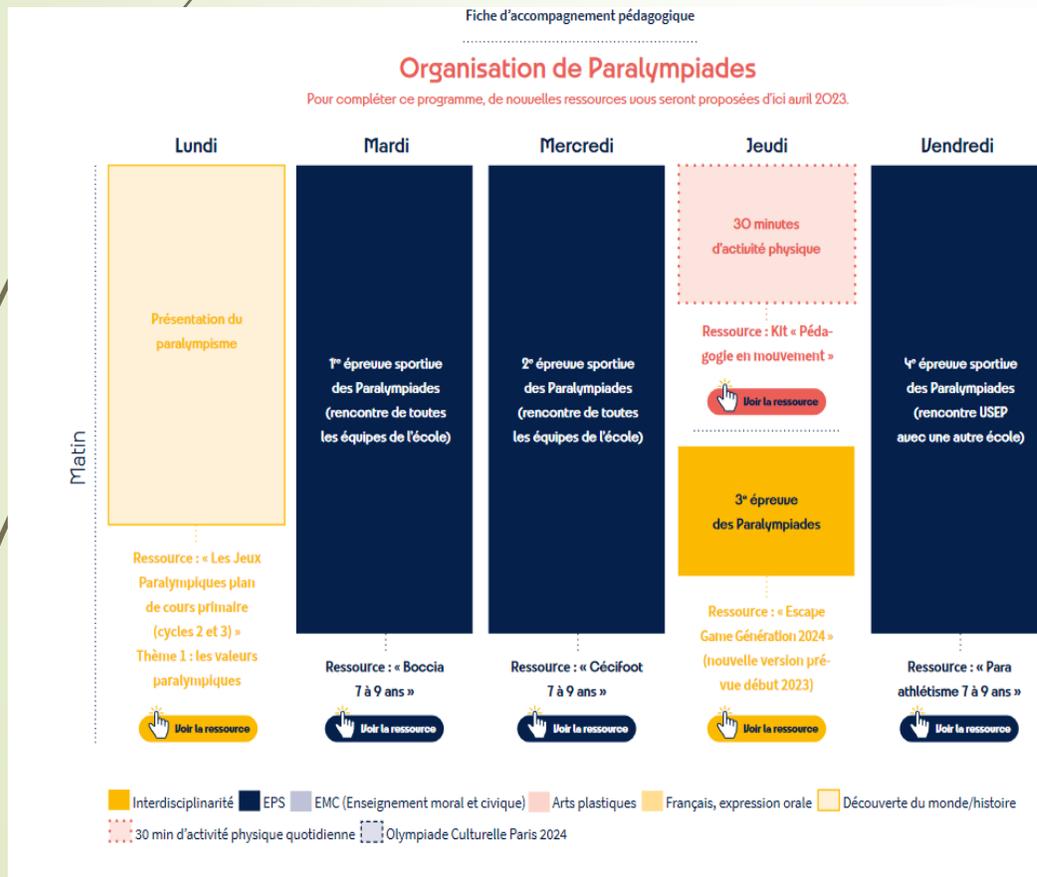
**SEMAINE OLYMPIQUE  
ET PARALYMPIQUE**  
7<sup>E</sup> ÉDITION

**3-8 AVRIL 2023**  
THÉMATIQUE 2023 : L'INCLUSION

**SOP**  
SEMAINE OLYMPIQUE  
& PARALYMPIQUE

En 2023, la SOP rassemble tous les jeunes grâce à la thématique de l'inclusion, avec une orientation sur la découverte des Para sports et l'univers des Jeux Paralympiques. Le slogan de Paris 2024 « **Ouvrons grand les Jeux** » témoigne de cet état d'esprit d'ouverture au plus grand nombre

# Un emploi du temps et des ressources associées





[https://generation.paris2024.org/ressources/  
les-jeux-paralympiques-plan-de-cours-  
enseignant](https://generation.paris2024.org/ressources/les-jeux-paralympiques-plan-de-cours-enseignant)

- ➔ **I'mPossible** est un outil pédagogique produit par le Comité Paralympique International à destination des enseignants. Divisé en 3 sections (6-12 ans, 12-15 ans et 15-18 ans), il permet d'introduire les notions de valeurs paralympiques, de parasports et de découvrir des parcours inspirants d'athlètes du monde entier.

# Des sports à partager

- Le céci-foot: <https://www.youtu-be.com/watch?v=8enYFIKD-pY>
- La paraathlétisme <https://www.youtu-be.com/watch?v=zrK2l6g6VJY>
- La Boccia <https://www.youtu-be.com/watch?v=ZnrC4GDJ4Sw>

# La sarbacane

<https://usep.org/wp-content/uploads/2022/07/3.6.1B.pdf>

démonstration dans le CD-ROM



## La Sarbacane



Fiches de Jeux sportifs

### Le But du jeu

Il faut atteindre une cible avec un projectile à l'aide d'une sarbacane.

### Le Tireur

Il est en position assise (fauteuil ou chaise) ou debout, la ligne des épaules face à la cible.

### Le Matériel

La sarbacane est composée d'une ou plusieurs parties :

- **Le tube** : en aluminium, c'est l'élément principal de la sarbacane (C). Une sarbacane peut être un tube simple (A) ou se composer (B) de 2 tubes ou plus
- **L'embouchure**, petit entonnoir (E) est utile pour bien canaliser le souffle à l'intérieur du tube ; il comporte un dispositif permettant d'éviter d'avaler la fléchette
  - **Le porte-fléchettes** (en option): (F).
  - **La poignée** (en option): c'est une zone en mousse (G).
  - **Le viseur** (en option): c'est la partie opposée à l'embouchure (H).

**Les projectiles :**

- Les fléchettes : Poids de 1,10 gr, longueur de 110 mm.
- Les bouchons, etc... (différents projectiles ont été adaptés).

**La cible :**

- elle est de 170 mm, elle est posée sur un panneau de matière souple.
- Au minima : 2,50 m entre le bout de la sarbacane et le centre de la cible. Elle évolue selon les capacités des concurrents.



## Le + Santé

Le développement du souffle. L'hygiène par l'utilisation d'embouts individuels.



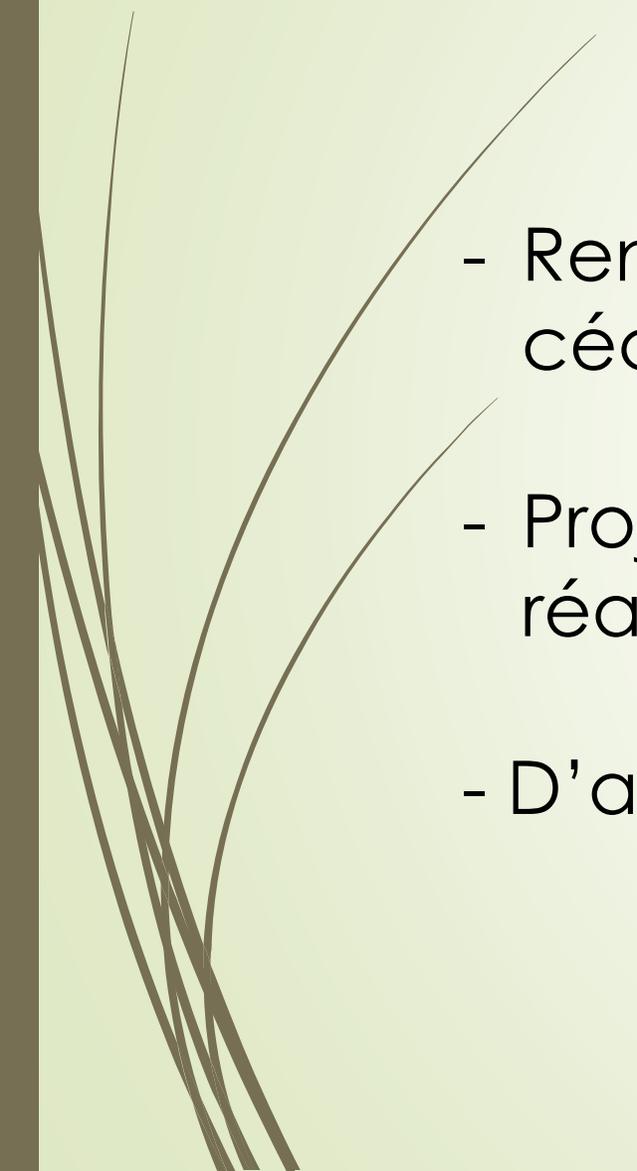
# Valoriser son projet et s'inscrire à la SOP

➤ [https://generation.paris2024.org/deposer\\_un\\_projet](https://generation.paris2024.org/deposer_un_projet)





# Quelques actions mises en place dans le département (JOP 2024)

- Rencontres entre les différents publics (Boccia, cécifoot, handi-tir à l'arc, Sarbacane, etc.)
  - Projets pluridisciplinaires (clip vidéo, des Escape Game, réalisations d'affichages)
  - D'autres actions...
- 

# Visite de structures accueillant les sportifs de haut niveau



L'INSEP et le CREPS Ile de France



Le vélodrome de Saint  
Quentin en Yvelines

# Rencontres avec des athlètes handisport de haut niveau



Ménil Loquette



Parabadminton



Lucas Mazur



Christelle Ribault  
**Paracyclisme**



# LE PENTATHLON DES ARTS

5 domaines :

- Musique et arts de la scène
- Arts visuels
- Littérature et écritures
- Architecture et design
- Audiovisuel et arts numériques



# La flamme olympique



La Joëlette



# Conventions



LAMBRON Sophie

Conseillère pédagogique Pôle inclusif 78



HELARY CHAUVEAU Sophie

Chargée de mission SDEI Pôle inclusif 78





# LES CONVENTIONS

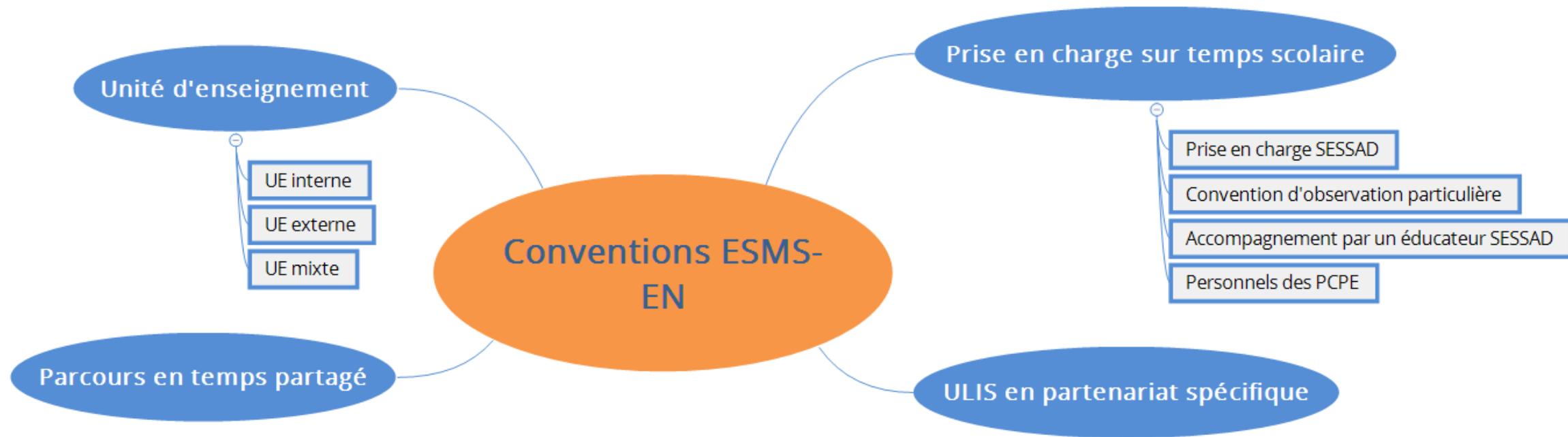
- 
- Qu'est-ce qu'une convention et pourquoi en établir ?
  - Le paysage
  - Conventions d'Unités d'Enseignement interne
  - Conventions d'Unité d'Enseignement externe
  - Processus de signatures
  - Document d'aide à l'élaboration du projet pédagogique de fonctionnement
  - Interlocuteurs



# Qu'est-ce qu'une convention?

- Étymologiquement, convention vient du latin *conventio* (venir avec, convenir), action de se rencontrer, réunion, assemblée, pacte, traité, contrat.
- En droit, la convention est un pacte, un **accord de volontés conclu entre des personnes** (des individus, des groupes sociaux ou politiques, des États) **qui s'apparente à un contrat** et qui est destiné à produire des conséquences juridiques.
- Objectifs des conventions entre Education Nationale et ESMS : s'inscrire dans un projet, donner un cadre d'exercice, définir un partage des tâches (rôles et place de chacun).

# Paysage des conventions



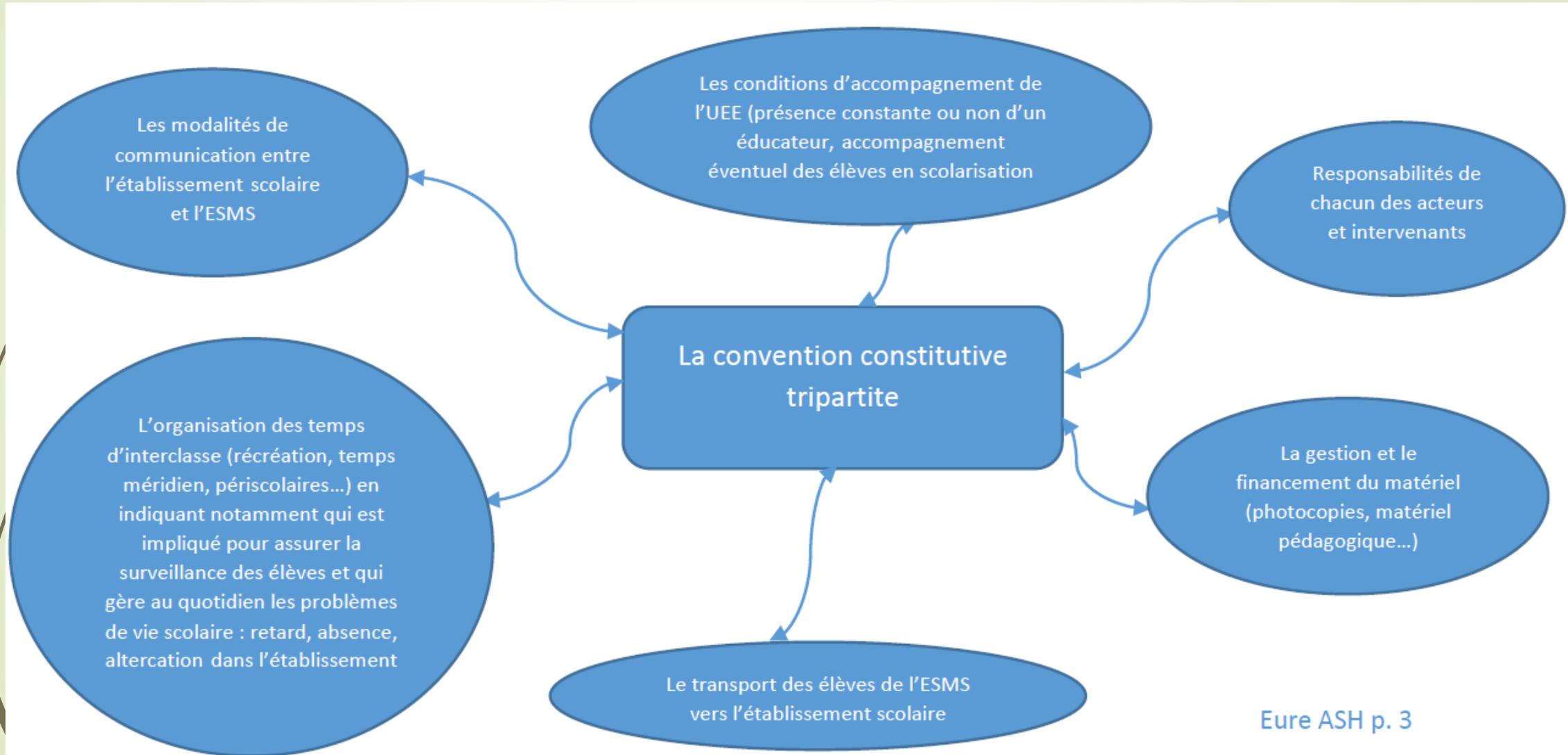
# Ce que prévoit la convention constitutive d'unité d'enseignement interne

(Arrêté du 2 avril 2009 précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé pris pour l'application des articles D. 351-17 à D. 351-20 du code de l'éducation)



# Ce que prévoit la convention constitutive d'unité d'enseignement externe

(Annexe 1 du cahier des charges, relatif aux unités d'enseignement externes (UUE) de l'instruction n° DGCS/3B/2016/207 du 23 juin 2016 )



# Processus signature des conventions d'Unité d'Enseignement

- 
- 
- Le modèle de convention correspondant à l'UE est remis au chef d'établissement pour compléter et explicité dans son contenu
  - Pour la signature de la convention, des annexes sont nécessaires (elles sont mentionnées dans le corps de la convention) :

- Le projet pédagogique de l'unité d'enseignement
- L'agrément de l'établissement
- La description des locaux mis à disposition des enseignants par l'établissement ESMS ou sanitaire en interne
- Si l'UE dispose d'une UE externe, une convention signée entre l'établissement scolaire ou la mairie et l'ESMS pour la mise à disposition de locaux au sein de l'école, du collège ou du lycée

- Une annexe modèle concerne la coopération entre l'EN et l'établissement de soins pour permettre de scolariser un élève dans un établissement scolaire en classe ordinaire à proximité.
- *Extrait de la circulaire de 2016 : De plus, les enfants et les adolescents accueillis dans un établissement ou service médico-social peuvent être inscrits dans une école ou dans l'un des établissements mentionnés à l'article L. 351-1 du code de l'éducation autre que leur établissement de référence. Cette inscription n'exclut pas leur retour à l'établissement de référence.*

- 
- 
- A réception des documents, vérification de la conformité
  - Le projet pédagogique fait l'objet d'une attention particulière de l'IEN ASH3 et des CPC qui accompagnent l'équipe enseignante de l'UE

- 
- Les conventions sont imprimées en 3 exemplaires, un pour ARS, EN et partenaires
  - Les conventions sont adressées pour signatures

- 
- Stockage à la DSDEN

# Document d'aide à l'élaboration du projet pédagogique de fonctionnement

## Document d'aide à l'élaboration du projet pédagogique de fonctionnement

*Ce document peut vous aider à mener une réflexion sur le projet de fonctionnement de l'unité d'enseignement et/ ou de l'unité d'enseignement externalisée de votre établissement. Il pourra vous servir de support à une analyse du fonctionnement et des objectifs de l'UE ou de l'UEE. Il permettra d'envisager des pistes et des axes de travail.*

*« Le projet pédagogique décrit les objectifs, outils, démarches et supports pédagogiques adaptés permettant à chaque élève de réaliser, en référence aux programmes scolaires en vigueur, en complément ou en préparation de l'enseignement reçu au sein des établissements scolaires, les objectifs d'apprentissage fixés dans son PPS à la suite des évaluations conduites notamment en situation scolaire. » (Convention département des Yvelines)*

### 1. Organisation générale de l'UE/ UEE :

- ✓ Axes du projet d'établissement
- ✓ Place de l'UE/ UEE dans le projet de l'établissement
- ✓ Public accueilli dans l'établissement : les caractéristiques de la population scolaire accueillie dans l'UE/UEE :
  - Nombre d'élèves qui fréquentent l'UE/ l'UEE
  - Spécificités des élèves
  - Ages
  - ...
- ✓ Rôle et missions du coordonnateur de l'UE/ UEE
- ✓ Relations partenariales (moyens, fréquence, forme) :
  - Pôle administratif
  - Pôle éducatif
  - Pôle thérapeutique
  - Partenaires de soin extérieurs
  - Avec les familles

### 2. Organisation de la scolarité

- ✓ Modalités de scolarisation :
  - Individuels, groupes, fréquences (combien de temps, combien de fois dans la semaine), emploi du temps (articulation avec les soins)
  - Elaboration des projets personnalisés des élèves
  - Parcours partagé
- ✓ Modalités de collaboration avec :
  - les enseignants référents de scolarisation (ESS, parcours de scolarisation et d'orientation...)
  - les enseignants accueillant des élèves de l'établissement
- ✓ Le livret de compétences : élaboration, évaluation, communication, ...

### 3. Organisation pédagogique

- ✓ Besoins spécifiques des élèves
- ✓ Objectifs d'apprentissage en lien avec les PPS (GevaSco),
- ✓ Compétences visées et leur champ disciplinaire en lien avec les programmes en vigueur et le socle commun de compétences et connaissances
- ✓ Choix pédagogiques : démarches, supports, outils
- ✓ Projets particuliers programmés sur l'année, dans la classe, en lien avec des éducateurs de l'établissement, avec un autre établissement, un établissement scolaire...

### 4. Perspectives et Projets

- ✓ Externalisation
- ✓ Ouverture d'une autre classe
- ✓ Projet de co-intervention
- ✓ ...



# Interlocuteurs conventions

Administratif :

Mme Sophie CHAUVEAU

[Sophie.Chaudeau@ac-versailles.fr](mailto:Sophie.Chaudeau@ac-versailles.fr)

Pédagogique :

Mme Sophie LAMBRON

[cpc2ash1@ac-versailles.fr](mailto:cpc2ash1@ac-versailles.fr)





# MISSIONS des Coordonnateurs - Trices



Madame DECULTOT Stéphanie

Inspectrice Pôle inclusif 78



# Missions des coordonnateurs

- LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'UE (PARTENARIAT, PROJET DE GROUPE, EFFECTIFS...)



# Missions des coordonnateurs

- L'ORIENTATION DES ELEVES ET LES ATTESTATIONS DE COMPETENCES
- 



# Missions des coordonnateurs

- ➔ LA CO-INTERVENTION AU SEIN DE  
L'UEE
- 



# Missions des coordonnateurs

- ➔ LE RÔLE DE PERSONNE RESSOURCE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT ET D'UN TERRITOIRE (UEE...)



# Missions des coordonnateurs

- ➔ TEMPS D'ÉCHANGE AVEC L'IEN  
ASH DE BASSIN



# ECHANGES en BI-BASSIN



## Madame DÉCULTOT Stéphanie

IEN Référente bassins Mantes-Les Mureaux-Rambouillet



## Madame SÉVELY-MONTES Eugénie

IEN Référente bassins Plaisir/Versailles – St Quentin en Yvelines



## Madame SIDERSKY Laurence

IEN Référente bassins Poissy/Sartrouville – St Germain-en-Laye